

# La carrière va redémarrer

## Le site du Bois d'Anthithes (carrière de grès) va être réexploité après 15 ans d'arrêt

Le Conseil communal d'Anthithes a voté la convention qui sera bientôt signée avec l'exploitant de la carrière de Poulsur pour que les activités d'extraction du grès reprennent, après 15 ans d'arrêt sur le territoire de la commune. Une bonne nouvelle pour les finances communales puisque la redevance annuelle a été fixée à 33.000 € par mois.

L'histoire de la carrière du Bois d'Anthithes n'en est pas à son premier rebondissement. Depuis maintenant 15 ans, le site n'est plus exploité. Pourtant, le grès du Bois d'Anthithes est une pierre qui bénéficie d'une bonne réputation.

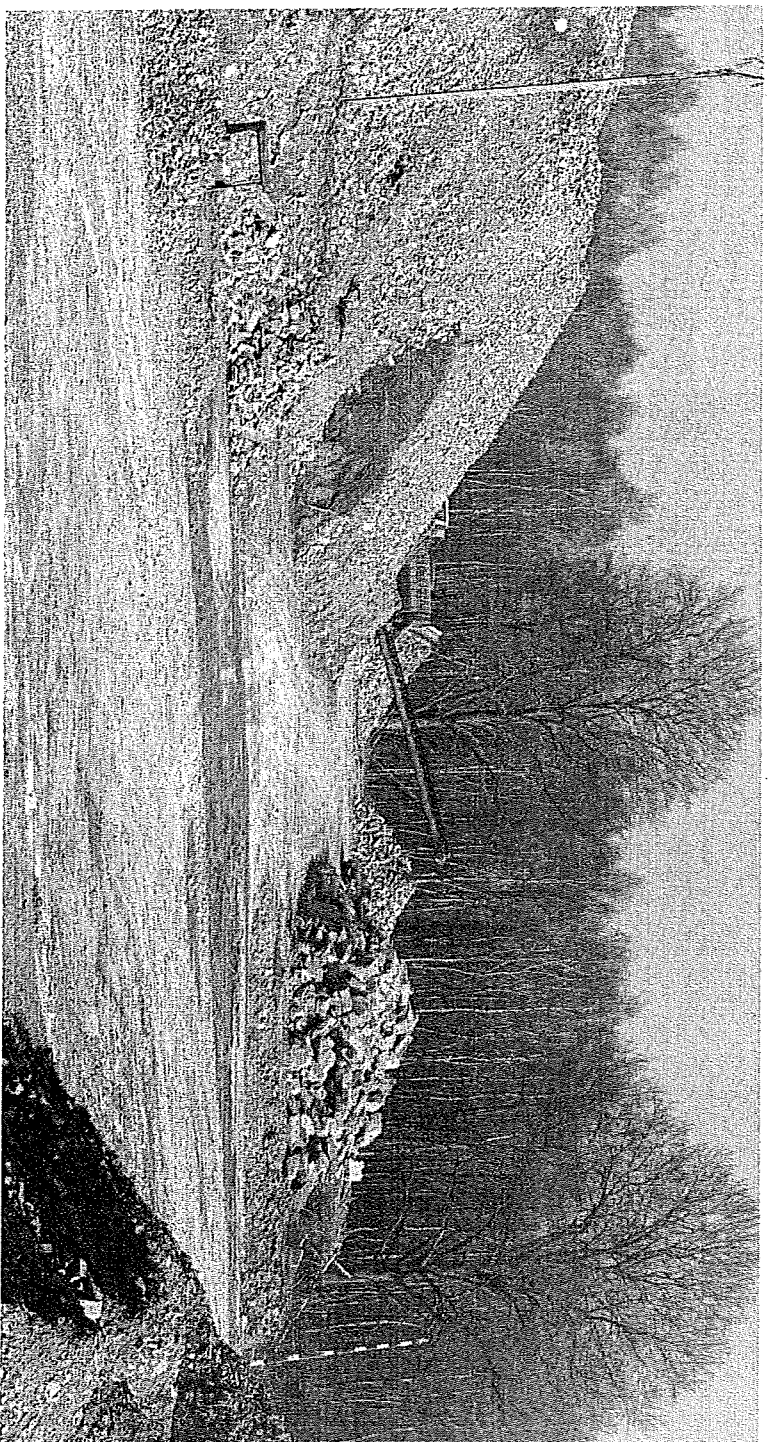
Hier, au Conseil communal, Marc Tarabella a présenté le nouveau projet, en réexpliquant les spécificités de la carrière : « Le Bois d'Anthithes est un site coupé en deux par la frontière communale avec Poulsur. La moitié du site est privé, du côté de Comblain. Mais ici à Anthithes, c'est la commune qui est restée propriétaire du terrain. Donc, depuis des années, une entreprise extrait le grès côté Poulsur, mais notre territoire n'est pas occupé ».

En 1997, l'entreprise qui exploitait la carrière a fait faillite. Et le site est resté vide. Depuis 2007, les autorités tentent de lui redonner vie, d'autant plus que le propriétaire de la carrière sur Poulsur espère pouvoir y investir.

« Nous avons travaillé énormément sur ce projet », a expliqué Marc Tarabella. « Logiquement, nous avons choisi de signer un convention sur 30 ans avec l'entreprise Dethier, qui est propriétaire de la partie sur Poulsur. Nous avons pris toutes les garanties pour que les choses soient faites dans les règles. Nous avons demandé l'avis d'un avocat et d'un notaire. Nous sommes protégés pour que cette exploitation se passe dans les meilleures conditions ».

Une des pierres d'achoppement entre le commune et les riverains était, comme souvent, le charroi : « Les camions ne passeront pas par les villages. Comme c'est convenu dans le pacte du charroi, les allers et venues se feront par un chemin privé qui mène au Ry d'Oneux. Pour l'instant, il est fermé, mais il sera rouvert en mars 2013, si tout va bien. De cette manière, il n'y aura pas de trafic dangereux autour de la carrière. Il faut préciser que l'exploitant a été très conciliant à ce sujet. Il a pris à ses frais la charge de la construction de la route, pour le bien de tous ».

L'opposition MRJC a voté pour cette convention qui est passée au Conseil à l'unanimité. Par contre, le conseiller Bernard de Malnigreux a demandé à ce qu'une expertise de la pollution des terrains soit menée avant le début de l'exploitation, pour éviter tout problème dans l'avenir. ■



L'activité redémarrera dans le courant de l'année 2013

### POLLUTION

#### Françoise Keysers (MR-IC) : « Je n'ai rien dénoncé, j'ai posé une question »

l'exploitation de la carrière du Bois d'Anthithes est un sujet houleux entre majorité et opposition depuis longtemps. Et entendre le MR revenir sur le sujet de la pollution des terrains à quelque peu agacé Michel Evans.

« Il y a des années, Françoise Keysers dénonçait des dépôts pollués sur ce

site. J'ai donc appelé la fonctionnaire de la Région Wallonne pour lui demander de venir faire des tests. Elle m'a assuré qu'elle connaissait très bien les lieux et que le terrain était sain. Les remblais ont d'ailleurs été criblés à plusieurs reprises et aucune pollution n'a été découverte. Je ne comprends pas que vous veniez en-

core nous reparler de ça, alors que toutes les précautions ont été prises ». Ce à quoi Françoise Keysers a répondu du tac au tac : « Ce n'est pas vrai Monsieur l'échevin. Je n'ai jamais rien dénoncé, je me suis contentée de poser la question. Il ne faut pas dire n'importe quoi. Il me semble normal de se renseigner sur ces sujets ».

Marc Tarabella a mis fin au débat « Il y a eu de nombreux terrains pollués dans des carrières. Nous le savons. Nous avons donc été attentifs à ce sujet. Mais là, les terrains sont sains. Il faut en finir avec ces débats. Je peux assurer que toutes les précautions ont été prises ». ■